



**Association culturelle
de Villarzel**

Assemblée générale du 25.09.2021

Salle du collège de Villarzel

PRESENT-E-S DU COMITE	Nadia Barthlomé, Sylvain Bersier, Sandra Blanc (présidence), Max Blaser, Patric Donzallaz, Nathalie Hennard, Valérie Maeder (PV)
MEMBRES PRESENT-E-S	Evelyne Bersier, Françoise Bersier, Robert Bersier, Nicole Blaser, Claire-Lise Bonjour, Fabienne Donzallaz, Jean-Daniel Fattebert, Lucille Jauquier, Flavien Jauquier, Eric Morattel, Gilles Morattel, Martine Morattel, Myriam Morattel, Xavier Nicod, Jocelyne Pfander, Jacques Rossier
MEMBRES EXCUSE-E-S	Georges et Maya Barthlomé, Christiane Bersier, Yann Bersier, Olivier Blanc, Dimitri Blaser, Isabelle Bussard, Serge Jaquier, Lydie Maeder, Geneviève et Philippe Mayor, Daniel et Sabine Morattel, Denise Morard, Bertrand Quartier, Ruth Ravenel, Florence Ravenel, Elisabeth et Louis Ravenel, Juliette et Frédéric Rossier

ACCUEIL ET PRESENCES

DISCUSSION	
Sandra Blanc, présidente, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, en présentiel ! Valérie Maeder, secrétaire, fait l'appel et cite les membres excusé-e-s. L'ordre du jour est présenté et validé	

PV 2020

DISCUSSION	
En raison de la crise sanitaire de covid-19 et au vu des restrictions de réunion, l'Assemblée générale 2020 n'a pas été convoquée. Les membres de l'Association ont été invités à se prononcer sur le PV de l'AG 2019 et les comptes 2019-2020 par correspondance. Un PV succinct a été rédigé à ce sujet. Celui-ci était disponible pour consultation sur le site internet. Aucun commentaire ou aucune question n'étant formulés, il est soumis à approbation et est adopté à l'unanimité à mains levées. Avec remerciements à Valérie Maeder pour sa rédaction.	

COMPTES 2020-2021

DISCUSSION	
Sylvain Bersier présente une synthèse des comptes 2020-2021. Il n'y a aucun frais de manifestation puisque durant la période écoulée aucune activité n'a été organisée. Les recettes concernent CHF 810.- de cotisations des membres et CHF 550.- de dons. Dans les dépenses, il y a eu deux factures concernant le site internet ainsi que les frais bancaires et postaux, pour un total de CHF 332.80. Au bilan, cela amène un solde de CHF 11'424.54	
Evelyne Bersier prend la parole au nom des vérificateur-trice-s des comptes. Elle relève que les comptes 2020-2021, au vu de la situation sanitaire, concernent uniquement les cotisations, dons	

et frais courant. Les vérificateur-trice-s ont eu les pièces justificatives demandées et invitent l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Sans remarque ou question, l'approbation des comptes se fait à mains levées. Ils sont acceptés à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

DISCUSSION

Valérie Maeder a annoncé sa démission du comité. Sandra Blanc la remercie chaleureusement pour son investissement de plus de 9 ans, relevant ses compétences, et plus particulièrement la rapidité d'envoi des PV à l'issue des rencontres de comité. Valérie Maeder est chaleureusement applaudie par l'assemblée et remerciée par un arrangement floral.

Les autres membres du comité se représentent toutes et tous. La présidente, Sandra Blanc, invite l'assemblée à réélire le comité par applaudissements, ce qui est fait. Le comité 2022-2024 est donc composé de Nadia Barthomé, Sylvain Bersier, Sandra Blanc (présidence), Max Blaser, Patric Donzallaz et Nathalie Hennard.

De nouvelles forces sont vivement recherchées pour rejoindre le comité, notamment un-e secrétaire, avis aux intéressé-e-s. A noter que des feuilles ont été mises sur les tables du repas qui suivra, pour encourager les personnes présentes à rejoindre l'association.

Au niveau des élections, il s'agit aussi de nommer les vérificateur-trice-s des comptes. Daniel Michel souhaite se retirer, Evelyne Bersier est volontaire pour une année supplémentaire. Elle est rejointe par Flavien Jauquier. Gilles Morattel est nommé comme suppléant.

PROGRAMME 2022

DISCUSSION

Pour 2022, le comité a prévu d'organiser un concert au pied de la tour le 18 juin 2022, à l'occasion de la fête de la musique. La recherche d'un groupe musical est en bonne voie, les informations suivront en temps voulu, mais la date peut déjà être réservée.

L'autre projet en cours concerne la rénovation du four à pain qui se trouve à côté de la cure de Villarzel. L'association serait intéressée à faire revivre ce four et y organiser ponctuellement des activités. Il s'agit d'un projet à moyen-terme, le four n'étant pas fonctionnel en l'état. L'Etat de Vaud, qui en est propriétaire, est conscient que des travaux sont nécessaires (voir point suivant).

ZONE DE SITE PROTEGEE

DISCUSSION

Max Blaser prend la parole pour ce point. Il rappelle qu'un bureau d'architecte a été mandaté pour analyser l'état des bâtiments de cette zone (cure, four à pain, église, tour et bas du village) afin de savoir de quelle manière les valoriser/remettre en état. Le bureau d'architecte a fait un descriptif des travaux nécessaires, en particulier pour l'église. L'Etat de Vaud est le plus grand propriétaire de cette zone, il s'agit donc d'un partenaire important de toutes ces discussions.

Le point le plus important est celui des chauffages de l'église et de la cure qui ne sont plus conformes. Le projet serait de raccorder l'église au chauffage à pellet/copaux que l'Etat envisage d'installer pour la cure. Ceci est aujourd'hui la priorité de la Commune, des rencontres et discussions vont avoir lieu avec l'Etat de Vaud pour faire avancer les démarches.

Pour le financement de ces travaux et d'autres qui pourraient suivre à long-terme, l'Association aurait un rôle important à jouer. La Commune pourrait en effet lui déléguer des compétences de gestion de l'église et d'autres bâtiments. La Commune n'ayant aucune chance de recevoir des

subventions auprès de fondations (par exemple Patrimoine suisse ou Loterie Romande), l'Association culturelle pourrait jouer ce rôle d'aller chercher les fonds nécessaires.

Xavier Nicod, municipal, prend la parole. Il explique que pour l'église, si le chauffage à distance est installé, il s'agira aussi de repenser l'aménagement intérieur, par exemple la suppression des bancs. Le futur aménagement pourrait ainsi permettre d'autres activités, par exemple des concerts. Jusqu'à présent l'église était utilisée pour des cultes, ce qui n'est plus que rarement le cas, en particulier depuis le début de la crise sanitaire. La paroisse de Granges et environs est naturellement aussi engagée dans ces discussions, notamment à travers Sandra Blanc qui est également présidente du Conseil de paroisse.

DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

DISCUSSION	
Il n'y a aucun divers, ni proposition individuelle.	
Avant de terminer cette assemblée, Sandra Blanc et Max Blaser donnent encore quelques indications pour la suite de la journée, son déroulement et les consignes sanitaires.	

SEANCE LEVEE A	10h35
DATE/PV	26.09.2021/Valérie Maeder